

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY2254 - LF
Titre long	Maturité et vieillesse
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2022
Horaire et local	Lundi 16h30-19h29 Local 4170 Campus Laval
Mode de formation	Le cours sera constitué de cours magistraux, avec support PowerPoint, disponibles sur Studium. La méthode d'enseignement sera hybride. La majorité des cours seront donnés en présentiel, mais 2 cours seront donnés par zoom pour l'un en mode asynchrone et pour l'autre en mode synchrone.
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Points sur les connaissances psychologiques en rapport avec la maturité et la vieillesse. Les acquis et les pertes de ces périodes de la vie
Préalables	Aucun
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca

Enseignant(e)	
Nom et titre	Laurence Villeneuve, Ph.D., chargée de cours, département de psychologie, Université de Montréal
Coordonnées	laurence.villeneuve@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel ou sur rendez-vous par zoom

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	Patricia Nadeau
Coordonnées	Patricia.nadeau.1@umontreal.ca
Disponibilités	Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées dans le forum intitulé Forum de questions et réponses dans Studium. L'assistante de cours sera aussi disponible par courriel ou sur rendez-vous par visioconférence.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux
Ce cours d'introduction à la psychologie du vieillissement vise à sensibiliser les étudiants au vieillissement associé ou non à des troubles cognitifs.

Objectifs d'apprentissage
La 1ère partie du cours aborde le vieillissement démographique, les répercussions sociétales, les méthodes de recherche en psychologie du vieillissement, le fonctionnement psychologique et cognitif de la personne âgée ainsi que les facteurs qui sont associés à un vieillissement optimal. La 2ème partie du cours détaille les grandes maladies liées au vieillissement qui affectent le fonctionnement cognitif et psychologique de la personne âgée. Enfin, l'impact des troubles neurocognitifs à travers le rôle du proche aidant est abordé.

Compétences développées
Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) connaître les théories du vieillissement et les méthodes de recherche propres à la psychologie du vieillissement ; 2) connaître l'impact du vieillissement sur les plans sensoriel, psychologique et cognitif ; 3) connaître les grandes pathologies de la personne âgée : troubles neurocognitifs, dépression, anxiété ; 4) connaître le rôle du proche aidant et les impacts psychologiques

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités	Lectures et travaux
Cours 1 : lundi 10 janvier 2022	Introduction générale et Méthodes de recherche (cours en ZOOM en mode synchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 2 : lundi 17 janvier 2022	Âgisme et stéréotypes (cours en ZOOM en mode synchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 3 : lundi 24 janvier 2022	Pour que vieillir soi gai – conférencière Nina Hallal (cours en ZOOM en mode synchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 4 : lundi 31 janvier 2022	Théories du vieillissement et adaptation (cours asynchrone sur StudiUM)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 5 : lundi 7 février 2022	Transition de vie et changements liés au vieillissement (cours en présentiel)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 6 : lundi 14 février 2022	Santé mentale et vieillissement – symptômes anxieux et dépressifs (cours en présentiel)	Exposés magistraux	Notes de cours
Lundi 21 février 2022	Examen intra (45%)	----	Contenue : cours 1 à 6
<i>Lundi 28 février</i>	<i>Semaine de lecture</i>	----	----
Cours 7 : lundi 7 mars 2022	Santé mentale et vieillissement – symptômes psychotiques et maladie bipolaire	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 8 : lundi 14 mars 2022	Intervention et alliance thérapeutique auprès de l'ainé - conférencier Jean Paul W Tremblay (cours en ZOOM en mode synchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 9 : lundi 21 mars 2022	Troubles neurocognitifs	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 10 : lundi 28 mars 2022	Les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 11 : lundi 4 avril 2022	Les proches aidants – conférencière Lucile Agarrat (cours en présentiel)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 12 : lundi 11 avril 2022	Discussion de cas cliniques	Exposés magistraux	Notes de cours
<i>Lundi 18 avril 2022</i>	<i>Congé – journée fériée</i>		
Jeudi 14 avril 2022	Examen final (55%)	---	Contenue : cours 7 à 12

Attention ! Des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

*** Cours en présentiel si la santé publique le permet

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen INTRA Questions à choix multiples et à court développement sur les notions des cours 1 à 6 inclusivement	Exactitude de la réponse Utilisation du vocabulaire approprié Raisonnement logique en lien avec les apprentissages (ex : mise en situation)		45%
Examen FINAL Questions à choix multiples et à court développement sur les notions des cours 7 à 12 inclusivement	Exactitude de la réponse Utilisation du vocabulaire appropriés Raisonnement logique en lien avec les apprentissages (ex : mise en situation)		55%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Les étudiantes ou les étudiants qui prévoient s'absenter d'un examen ou remettre un travail en retard, ou qui l'ont fait, doivent, dans tous les cas, se présenter au Secrétariat des études (ou à leur département s'ils ne sont pas étudiantes ou étudiants au Département de psychologie) afin de présenter une demande officielle, laquelle sera étudiée selon les règlements en vigueur.
Matériel autorisé	Aucune documentation autorisée pendant l'examen
Qualité de la langue	Dans le cadre de ce cours, la politique départementale permettant d'imputer jusqu'à 10% de la note d'un travail ou d'un examen à la qualité de la langue (les fautes d'orthographe et les erreurs grammaticales) s'applique
Seuil de réussite exigé	Selon les barèmes du département de psychologie de l'UdeM (seuil minimal D, voir grille p.5)

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. Dans le cadre du cours PSY2254, les étudiants sont autorisés à écouter l' enregistrement audio /vidéo du cours à des fins personnelles seulement. Aucun enregistrement, ni aucune distribution ou diffusion des enregistrements ne seront permises.
Examens	Les examens de mi-session et de fin de session se feront en présentiel. Il sera interdit d'échanger avec d'autres personnes durant les examens, ainsi que d'enregistrer ou de partager du contenu et du matériel de l'examen avec d'autres personnes, que ce soit durant ou après l'examen.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	La prise de notes de cours avec ordinateurs, tablettes et téléphones intelligents est permise.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 21 janvier 2022

Date limite d'abandon 18 mars 2022

Évaluation de l'enseignement Détails à venir

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires

contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Les ouvrages « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de P. Lemaire et L. Bherer (2e Ed., 2006), ainsi que l'ouvrage « Psychologie gérontologique » de J. Vežina, P. Cappeliez et P. Landreville (4e Ed., 2021), détaillent certaines notions vues dans les cours. Cependant, leur contenu **n'est pas matière à l'examen.** Pour certains cours, des textes appuyant la matière seront déposés sur Studium.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Les ouvrages « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de P. Lemaire et L. Bherer (2e Ed., 2006), et « Psychologie gérontologique » de J. Vežina, P. Cappeliez et P. Landreville (4e Ed., 2021, TC Media Livres Inc.) seront disponibles à la réserve physique de la bibliothèque EPC.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est pros crit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.